

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 juin 2021 portant nomination au conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

NOR : SSAP2117881A

Par arrêté du ministre des solidarités et de la santé et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 22 juin 2021, sont nommés membres du conseil d'orientation de l'agence de biomédecine pour trois ans, à compter du 22 juin 2021 :

En qualité de président

M. Jean-François Guérin.

En qualité de député désigné par son assemblée

M. Thomas Mesnier ;
Mme Laëticia Romeiro Dias ;
M. Xavier Breton ;
Mme Caroline Fiat.

En qualité de sénateur désigné par son assemblée

M. Bernard Jomier ;
Mme Patricia Schilinger.

*En qualité de membre ou ancien membre du Conseil d'Etat d'un grade au moins égal
à celui de conseiller désigné par le vice-président de ce conseil*

M. Alain Menemenis.

*En qualité de membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie
et de la santé, désigné par le président de ce comité*

Mme Marie-Germaine Bousser.

*En qualité de membre de la Commission nationale consultative
des droits de l'homme, désigné par le président de cette commission*

M. Georges Kutukdjian.

En qualité d'experts scientifiques

Trois experts scientifiques spécialisés dans le domaine de la médecine de la reproduction, de la biologie de la reproduction, de la génétique et du diagnostic prénatal et préimplantatoire :

M. Marc Delpech ;
Mme Rachel Lévy ;
Mme Hélène Letur.

Trois experts scientifiques spécialisés en matière de prélèvement et de greffe d'organes, de tissus et de cellules :

M. Pascal Thomas ;
M. Laurent Muller ;
Mme Catherine Paillard.

En qualité de personnes qualifiées reconnues pour leur expérience dans les domaines d'activité de l'agence ou dans le domaine des sciences humaines, sociales, morales ou politiques

M. Eric Fourneret ;
M. Alain de Broca ;
M. Jérôme Larghero ;
Mme Catherine Barthélémy ;
Mme Charlotte Dudkiewicz ;
M. Eric Bieth.

En qualité de représentants d'associations de personnes malades et d'usagers du système de santé, d'associations de personnes handicapées, d'associations familiales ou d'associations oeuvrant dans le domaine de la protection des droits des personnes

Deux représentants des associations de personnes malades et d'usagers du système de santé :

M. Aziz Aberkane, représentant de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux ;
Mme Anne Hugon, représentante du collectif d'associations Alliance maladies rares.

Un représentant des associations de personnes handicapées :

Mme Chantal Bruno, représentante de l'Association des paralysés de France.

Deux représentants des associations familiales :

Mme Christiane Therry, représentante de l'Union nationale des associations familiales ;
Mme Adèle Bourdelet, représentante de l'association France AMP.

Un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la protection des droits des personnes :

Mme Tatiana Gründler, représentante de la Ligue des droits de l'homme.